

Faits et chiffres 2018

2018



Sommaire



Introduction	3
Temps forts	4
+ Risques physiques et mécaniques	4
+ Risques chimiques	5
+ Risques biologiques	7
+ Organisation et situations de travail	8
+ Formation	10
3 sujets à la loupe	12
+ Exosquelettes : intérêts et limites pour la santé et sécurité	12
+ PME : des outils pour favoriser l'appropriation des bonnes pratiques	13
+ Prospective : quelle prévention pour quel travail demain ?	14
Carte d'identité INRS	15
+ Chiffres clés	15
+ Modalités d'actions en 2018	15
+ L'INRS en images	16
Orientations 2018-2022	17
+ Trois objectifs phares	17
+ Quatre programmes de prévention	17
+ Cinq thématiques focus	18

Faits marquants 2018

Un nouveau plan stratégique en santé et sécurité au travail, des travaux sur les exosquelettes, des outils pour les PME, des réflexions sur les évolutions du monde du travail et des modes de production, des connaissances et des méthodes nouvelles mises à la disposition des entreprises pour prévenir les risques chimiques, biologiques, physiques, mécaniques ou liés à l'organisation, sont quelques unes des actions qui ont marqué l'année 2018.



2018

TEMPS FORTS

Risques physiques et mécaniques

— Bruit en open-space

L'INRS met en garde les entreprises qui utilisent des systèmes de masquage sonore dans les bureaux collectifs (open space). Ces dispositifs, loin de réduire le volume sonore, diffusent en réalité un bruit supplémentaire pour « masquer » les sons d'ambiance et les conversations. Une étude menée par l'INRS dans l'open-space d'une banque équipé d'un tel système a montré que les salariés ressentent une augmentation de la gêne sonore due aux équipements (ordinateurs, imprimantes, ventilation). De plus, aucune baisse du volume sonore des conversations n'a été constatée.

En savoir plus : [Consultez l'actualité consacrée à l'étude](#)



— Conférence Sécurité des systèmes industriels automatisés (SIAS)

La 9^{ème} conférence internationale SIAS organisée par l'INRS a accueilli les experts originaires de 13 pays, invités à débattre des usages des nouvelles technologies et de l'expansion des concepts d'industrie du futur. La rencontre a permis de faire le point sur les avancées concernant la sécurité des systèmes industriels automatisés confrontée aux mutations technologiques, telles la mise en réseau des machines, la robotique collaborative, les systèmes autonomes, les équipements de protection intelligents... qui font apparaître de nouveaux risques professionnels.

En savoir plus : [Consultez les actes de conférences](#)



— Enjeux de prévention du risque incendie

Chaque année, 200 salariés sont blessés dans un incendie et 70 % des entreprises sinistrées disparaissent l'année qui suit. Face à ces enjeux et aux nombreuses demandes d'assistance, l'INRS a souhaité organiser, en partenariat avec la Fédération française des métiers de l'incendie, une journée technique sur le risque incendie. Au-delà de la réglementation, il a été rappelé la nécessité d'évaluer et d'anticiper le plus amont possible ce risque majeur, dès la conception ou la rénovation de locaux. Les mesures organisationnelles essentielles à sa prévention et à sa maîtrise ont été illustrées de retours d'expériences.

En savoir plus : [Consultez le dossier en ligne sur le risque incendie](#)



© Gael Kerbaol pour l'INRS

Risques chimiques

— Pour un meilleur choix des protections cutanées

Une enquête sur l'utilisation des équipements de protections cutanées réalisée auprès de fabricants, distributeurs et de 13 000 entreprises utilisatrices a mis en évidence l'écart entre la perception de protection et le niveau réel de protection, confortant la nécessité d'accompagner les entreprises vers un choix adapté et efficace. Une évolution de l'outil ProtecPo, développé par l'INRS pour identifier les protections de la peau appropriées à la manipulation de produits chimiques a été menée avec un enrichissement des données (de 1 200 à 10 000 substances). Un dispositif expérimental (PermTest) pour tester la résistance effective des protections a complété les apports de cette étude.

En savoir plus : [Visionnez le tutoriel ProtecPo](#)



© Grégoire Maisonneuve pour l'INRS

— Mieux encadrer l'utilisation des nanomatériaux

Depuis plusieurs années l'INRS participe à des projets européens dédiés aux nanotechnologies. Parmi eux, le programme « Nanocen » avait pour objectif d'établir des textes normatifs, en vue d'harmoniser les approches européennes de prévention. Quatre domaines ont été étudiés et ont fait l'objet de huit textes normatifs : la mesure de la concentration, la stratégie de caractérisation des expositions, le mesurage des aérosols et l'étude de la pulvéulence de matériaux contenant ou émettant des nano-objets. Cette dernière action, pilotée par l'INRS, a permis la mise au point de quatre méthodes pour qualifier la pulvéulence de poudres.

Deux webinaires consacrés à la prévention des risques liés aux nanomatériaux manufacturés ont également été organisés en 2018, rassemblant plus de 350 personnes.

En savoir plus : [Visionnez les webinaires INRS consacrés aux nanomatériaux](#)

— Prévention des risques liés aux particules diesel

En milieu professionnel, près de 800 000 salariés seraient exposés aux particules émises par les moteurs diesel. Une étude avait pour objectif de prévenir ces expositions, en réduisant les émissions de gaz, telles les oxydes d'azote et le monoxyde de carbone, grâce à une technique d'adsorption et de régénération. Les connaissances acquises en filtration de particules diesel ont permis une meilleure qualification des filtres et le développement d'un prototype d'outil de diagnostic de fonctionnement.

La parution d'une brochure « Réduction des émissions des moteurs diesel sur les chantiers en espace confiné » a également rappelé les enjeux de prévenir l'exposition aux particules fines qui, en espace confiné, sont plus concentrées et exposent davantage les salariés.

En savoir plus : [Consultez la brochure](#)



— Conseils pour se protéger des fumées de bitume

La Direction générale du travail, l'Assurance maladie - Risques professionnels, l'INRS, l'OPPBTB, le GNMSTBTB et Routes de France ont mis en commun leurs ressources pour définir des bonnes pratiques de prévention contre les fumées de bitume. Deux dépliants destinés aux professionnels de la construction routière sont parus courant 2018. Ils livrent les conseils essentiels pour protéger des expositions par inhalation ou contact cutané.

Les partenaires ont par ailleurs présenté une demande de modification de la normalisation, afin d'intégrer les dispositifs de captage des fumées aux machines mobiles utilisées pour la construction des routes. Un webinaire organisé par l'INRS a également contribué à informer les responsables de chantiers sur les mesures de prévention.



© Philippe Castano pour l'INRS

En savoir plus : [Découvrez le dépliant « Fumée de bitume. 5 conseils pour se protéger »](#)

En savoir plus : [Découvrez le dépliant « Fumées de bitume. 7 conseils pour améliorer la protection des travailleurs »](#)

Risques biologiques

— Vers une meilleure évaluation de l'exposition aux mycotoxines

Les mycotoxines sont des métabolites toxiques produits par des moisissures se développant sur les plantes. Leur présence constitue un risque pour la santé des salariés exposés par voies cutanée et respiratoire lors de la manipulation de produits agricoles. Face au déficit de données d'exposition, l'INRS a conduit une étude pour mettre au point des méthodes de dosage, destinées à évaluer les niveaux auxquels sont exposés les salariés. Appliquée à des échantillons urinaires et atmosphériques provenant d'une entreprise de stockage de céréales et d'une entreprise de nutrition animale, la stratégie de prélèvement adoptée s'est avérée pertinente.

Elle constitue un nouveau moyen de caractériser les expositions aux mycotoxines dans différents secteurs.



© Guillaume J. Plisson pour l'INRS

En savoir plus : [Consultez un article paru dans la revue *Hygiène et sécurité du travail* sur l'évolution des méthodes de mesures des mycotoxines](#)

— Rompre la chaîne de transmission biologique

4,7 millions de salariés seraient exposés aux risques biologiques dans de multiples secteurs (agricole, valorisation des déchets, milieux de soins...). Plusieurs publications éditées en 2018 ont traité de leur prévention. Le dépliant « Maladie de Lyme et travail. Comment se protéger ? » conçu en lien avec la MSA décrit les situations à risques et les façons de prévenir la maladie, transmise par la piqûre d'une tique infectée. Un second support « Travail en animalerie. Comment se protéger des zoonoses ? » présente les bonnes pratiques de prévention, applicables au quotidien. Enfin, un dossier paru dans la revue *Hygiène et sécurité du travail* propose un point complet sur les risques biologiques au travail.



En savoir plus : [Consultez la vidéo de présentation des risques biologiques au travail](#)



[Participez à la conférence organisée par l'INRS du 5 au 7 juin 2019](#)

Organisation et situations de travail

— Modèle d'intervention sur les violences au travail

Afin d'aider les services de santé au travail, les chargés de prévention ou les intervenants extérieurs à améliorer la prévention des violences au travail, une étude a porté sur la validation d'un modèle descriptif et explicatif des mécanismes de leur apparition. Le modèle a été expérimenté en entreprises et dans des structures intervenantes en santé et sécurité au travail. Cela a permis de définir trois cadres d'interventions :

- assister l'utilisateur dans la reconstitution des événements,
- faciliter les échanges entre parties prenantes sur des faits de violence manifestes,
- structurer un dispositif d'évaluation ou de prévention.

Cette nouvelle grille de lecture constitue une aide à la résolution de diverses situations et au progrès d'une démarche de prévention des violences au travail.



En savoir plus : [Consultez l'article paru dans la revue *Références en santé au travail* de mesures des mycotoxines](#)

— Définir le burnout pour mieux le prévenir

Le burnout, ou épuisement professionnel, est un sujet de préoccupation grandissant dans les entreprises. Il se caractérise par un ensemble de réactions consécutives à des situations de stress professionnel chronique, dans lesquelles la notion d'engagement est prédominante. L'INRS, régulièrement sollicité sur le sujet, a souhaité apporter des éclairages sur les réalités du burnout et les moyens de le prévenir. Un webinaire, qui a touché en direct et en replay plus de 4 000 chargés de prévention, représentants de services RH, médecins du travail... a rappelé la place du syndrome dans le champ des risques psychosociaux, définit les causes et conséquences, évoqué les solutions existantes. Une foire aux questions a été mise en ligne pour répondre aux interrogations les plus souvent formulées par les entreprises.



En savoir plus : [Visionnez le webinaire INRS consacré au burnout](#)

En savoir plus : [Consultez la foire aux questions consacrée au burnout](#)

— Campagne nationale de sensibilisation au mal de dos

Plus de deux salariés sur trois souffrent de problèmes de dos. Les origines sont multiples et le travail peut en être la cause : manutentions, chutes, vibrations, organisation du travail, stress. Plus de onze millions de journées de travail sont perdues chaque année du fait des lombalgies. Afin de mobiliser les entreprises, l'Assurance maladie a lancé fin 2018 une campagne nationale de sensibilisation à laquelle l'INRS a contribué. Plusieurs actions ont été conduites pour mettre à disposition des fédérations professionnelles des supports de sensibilisation à destination des entreprises :

- un dépliant générique « Mal de dos au travail, les clefs d'une prévention efficace »,
- cinq dépliants « Prévenir le mal de dos » à destination des secteurs les plus touchés : collecte et tri des déchets, aide et soin à la personne, commerce, transport et logistique, bâtiment.



En savoir plus : [Découvrez les supports de la campagne](#)

Formation

— Les jeunes formés à la santé et sécurité mieux protégés face aux accidents

La formation est un levier essentiel à l'acquisition d'une culture de prévention en entreprise. La formation initiale joue à ce titre un rôle prépondérant. L'INRS a conduit une étude épidémiologique durant cinq ans dans sept régions de France. Elle visait à analyser l'influence d'un enseignement en santé et sécurité au travail sur la survenue d'accidents du travail chez les jeunes de moins de 25 ans – une population vulnérable, avec une fréquence 2,5 fois supérieure à celle du reste de la population active, notamment lors de la transition de l'école à la vie active. L'analyse du parcours des apprentis et élèves de CAP/BEP, Bac et Brevet professionnels ou BTS, a démontré que ceux ayant suivi un enseignement en santé et sécurité pendant leur scolarité ont eu deux fois moins d'accidents que ceux n'en ayant pas reçu.



En savoir plus : [Découvrez les conclusions de l'étude](#)

— L'autoformation en ligne de l'INRS fait peau neuve

La formation « Acquérir les bases en prévention des risques professionnels » s'adresse à tous les salariés souhaitant développer leurs connaissances en santé et sécurité au travail et s'initier à des démarches de prévention. Lancée il y a dix ans, la formation a été renouvelée et enrichie pour mieux répondre aux besoins des différents publics. La prévention y est abordée de manière concrète, avec des exercices interactifs, des mises en situations et des interviews d'utilisateurs : salariés, chefs d'entreprise, représentants du personnel, animateurs de prévention, formateurs... qui contribuent à une meilleure appropriation des contenus. Chaque année ce cursus est suivi par plus de 8 000 salariés.



En savoir plus : [Consultez l'actualité consacrée au module d'autoformation](#)

En savoir plus : [Consultez le catalogue Formation 2019 de l'INRS](#)

— 6^{ème} édition du concours vidéo « de l'école au travail à vous de filmer »

L'INRS a organisé le 6^{ème} concours « Santé et sécurité au travail : de l'école au travail, à vous de filmer », destiné aux élèves des lycées professionnels et des centres de formation d'apprentis. Réalisé pour la première fois en partenariat avec la CCMSA (Caisse centrale de la mutualité sociale agricole), il a été lancé en octobre. Quatre productions ont été distinguées par le jury, composé de représentants de l'Education nationale, de la CCMSA, de l'Assurance Maladie et d'experts de l'INRS. Depuis la création du concours en 2012, près de 500 vidéos ont été en compétition. Pour l'année 2018, plus de 60 projets ont été proposés sur la page Dailymotion.

En savoir plus : [Découvrez le palmarès de l'édition 2018 du concours](#)



3 SUJETS À LA LOUPE

EXOSQUELETES : INTÉRÊTS ET LIMITES POUR LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

Destinés à réduire les efforts et prévenir certains troubles musculosquelettiques (TMS), les exosquelettes sont souvent présentés comme la solution pouvant améliorer les conditions de travail, notamment dans les secteurs de l'automobile, de la logistique, du BTP... Or ces technologies d'assistance physique posent de nouvelles questions en matière de santé et sécurité.

Différentes actions ont été conduites par l'INRS pour mieux cerner l'intérêt et les limites des exosquelettes et pour apporter aux acquéreurs potentiels des éléments de compréhension.

Mesurer les conséquences, d'un point de vue physiologique, de l'utilisation de dispositifs d'assistance des bras, était l'objectif d'une étude conduite en 2018. Celle-ci a notamment montré l'importance de considérer et d'analyser en amont les spécificités de chaque situation de travail. Les travaux ont souligné que la vigilance s'impose lorsque l'usage est envisagé pour des tâches diversifiées. Il semble également indispensable d'apporter des améliorations au niveau du poids et de l'équilibre dynamique de ces dispositifs, qui pourraient être à l'origine d'une hausse des contraintes musculaires posturales et cardiovasculaires. Publiée dans la revue *Hygiène et sécurité du travail*, cette étude rappelle que le recours à des exosquelettes doit s'intégrer dans une démarche globale de prévention et que les effets de leur introduction à un poste de travail doivent être évalués et suivis dans le temps.



© Patrick Delapierre pour l'INRS

© Vaïnuï de Castelbajac pour l'INRS



Pour accompagner les entreprises, l'INRS a également mis en œuvre un plan d'actions qui a conduit à la création d'une nouvelle offre d'information composée de différents supports destinés aux salariés et managers (chefs d'entreprise, encadrement intermédiaire, responsables sécurité...). Un guide fait le point sur les questions à se poser et les dix idées reçues à dépasser. Une brochure, destinée aux chargés de sécurité, dresse un état des connaissances pour mieux cerner l'impact des exosquelettes sur la prévention des TMS et sur la santé et sécurité des opérateurs. Une vidéo et une infographie mettent en lumière les six points de vigilance à prendre en compte : frottements et pressions,

risques de collision, déséquilibre et/ou mouvements incontrôlés, stress dû à l'attention exigée, sollicitations cardiovasculaires, contraintes biomécaniques. Mise à disposition en mai 2018, cette offre didactique permet d'interpeller et de faire le tri entre croyances et connaissances actuelles.

En savoir plus : [Découvrez l'étude](#)

En savoir plus : [Découvrez l'offre d'information](#)

En savoir plus : [Découvrez le dossier](#)

PME : DES OUTILS POUR FAVORISER L'APPROPRIATION DES BONNES PRATIQUES

Aider les entreprises de moins de 50 salariés à mettre en œuvre des actions de prévention des risques professionnels adaptées à leurs problématiques, à leur taille et à leur activité, a orienté différentes actions en 2018. En portant à la connaissance des PME des exemples de pratiques, en mettant à leur disposition différents outils, il s'agit de favoriser l'appropriation des principes de prévention et des méthodes pour y parvenir.

Fin 2018, l'Institut a souhaité élargir la diffusion du mensuel « Travail & Sécurité » à toutes les entreprises de 20 salariés et plus. En augmentant l'accès à des témoignages sur les questions de santé et sécurité au travail et aux bonnes pratiques conduites sur le terrain, cette diffusion vise à contribuer à faire progresser la culture de prévention dans les PME. La revue est désormais diffusée chaque mois en 170 000 exemplaires.

Parmi les actions dédiées aux petites entreprises, figure également l'approche sectorielle. Particulièrement exposé aux risques, le secteur de l'hôtellerie et de la restauration a fait l'objet en 2018 d'un accompagnement ciblé en vue de réduire les accidents dus aux glissades, aux manutentions manuelles, et les atteintes à la santé que représentent les troubles musculosquelettiques. L'INRS et l'Assurance maladie - Risques professionnels, en collaboration avec les organisations professionnelles et CCI France, ont conçu et mis à disposition deux nouveaux outils : Oira « hôtellerie » pour aider à la réalisation du document unique et Mavimplant « Hôtels Cafés Restaurants », pour réaliser l'implantation en 3D des locaux. Ce lancement s'est accompagné d'une nouvelle offre d'information composée d'un dépliant « hôtellerie, la santé de votre entreprise passe par celle de vos salariés » et de contenus web « refuser les risques du métier » mis à disposition lors du salon Equip'Hôtel.



© Georges Bartoli pour l'INRS



© Fabrice Dimier pour l'INRS

Un état des lieux est le point de départ de toute démarche de progrès en santé et sécurité. Cette évaluation est rendue possible grâce à la « Grille de positionnement en santé et sécurité au travail (GPSST) » qui a été entièrement rénovée courant 2018. Particulièrement adapté aux PME, cet outil permet de faire un diagnostic précis en matière de prévention des risques professionnels. Les utilisateurs sont amenés à s'interroger sur leurs pratiques en les positionnant sur une échelle de quatre niveaux, au sein de sept thèmes de prévention considérés comme prioritaires. L'analyse sert de support au dialogue dans l'entreprise et les résultats permettent de dresser un bilan, de

dégager des priorités et d'effectuer un suivi des actions.

En savoir plus : [Découvrez le mensuel « Travail et Sécurité »](#)

En savoir plus : [Découvrez les outils : Oira et Mavimplant](#)

En savoir plus : [Découvrez la grille GPSST](#)

PROSPECTIVE : QUELLE PRÉVENTION POUR QUEL TRAVAIL DEMAIN ?

Les activités de prospective menées par l'INRS permettent la structuration d'une veille en matière de prévention des risques professionnels. Face aux évolutions des modes de production, il s'agit d'identifier des signaux pouvant impacter les stratégies de prévention. Chaque année depuis 2013, les transformations les plus significatives du monde du travail sont suivies à la loupe pour agir le plus amont possible des situations de travail à venir.



Le 12 janvier 2018 l'INRS présentait, dans les locaux du Sénat, à un auditoire de 263 décideurs, chefs d'entreprises et partenaires, les conclusions de sa réflexion sur les conséquences en santé et sécurité au travail de la plateformes à l'horizon 2027 ; une opération menée en partenariat avec la Cnam, la Cramif, l'Observatoire national de l'ubérisation, le RSI, le Credoc, le Centre des jeunes dirigeants, l'Anact, l'OPPBTP et quatre services de santé au travail. Le développement des plateformes d'intermédiation crée en effet de nouvelles organisations du travail qui questionnent les principes de prévention. Plusieurs scénarios et trois secteurs d'activité : santé, commerce et second œuvre du bâtiment ont été étudiés. Des points de vigilance ont été mis en évidence ainsi que des opportunités pour améliorer certaines conditions de travail. Aujourd'hui focalisés sur « l'expérience client », l'INRS a invité ces acteurs à s'intéresser à l'amélioration de « l'expérience travailleur ».



En 2018, des travaux sur l'évolution des modes de production ont également été conduits, dans le prolongement de l'exercice de prospective consacré aux méthodes de production en 2040 et à leurs conséquences en santé et sécurité au travail. Il s'agissait de faire le point sur les tendances portées par de nouvelles politiques industrielles et de nouveaux enjeux relatifs aux applications robotisées collaboratives, à l'intelligence artificielle et ses utilisations. Cet état des lieux sera suivi en termes d'impact sur la prévention des risques professionnels, notamment dans le cadre du prochain exercice 2018-2019 « Économie circulaire 2040 ».

Les travaux de prospective visent à créer les conditions d'anticiper les changements et à favoriser l'intégration de la prévention dès le stade de la conception de nouveaux modèles industriels. Ils peuvent orienter les organisations du travail, et faire de cette anticipation un investissement, un atout de performance des entreprises, un facteur d'amélioration de la santé des salariés et de celle des entreprises. L'INRS a consacré un dossier de sa revue *Hygiène et sécurité du travail* à ce sujet. Il décrit, à travers différentes approches et exemples conduits dans des secteurs et entreprises distincts, les arguments permettant d'objectiver la participation de la prévention à la performance durable de l'entreprise. Parmi les pistes évoquées pour interpeller et mobiliser les chefs d'entreprises et décideurs, une expérimentation menée dans un groupe hospitalier. Celle-ci met au jour l'utilisation de l'analyse économique coût - bénéfice, comme argumentaire permettant de mesurer les bénéfices d'une action de prévention.

En savoir plus : [Découvrez le rapport Plateformisation 2027](#)

En savoir plus : Découvrez les articles parus dans la revue *Hygiène et sécurité au travail* : [article 1](#) / [article 2](#)

En savoir plus : [Découvrez la rubrique sur les travaux de prospective de l'INRS](#)

CARTE D'IDENTITÉ INRS

— Chiffres clés 2018

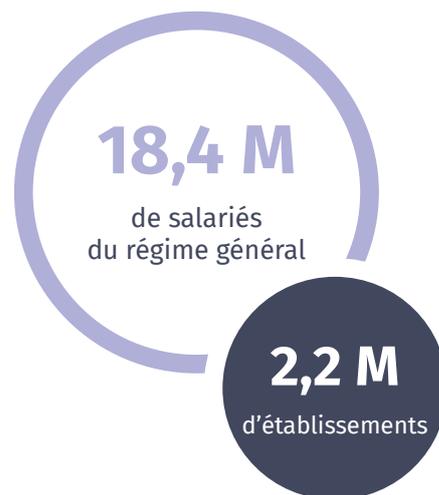
EFFECTIF



BUDGET



PUBLIC



— Modalités d'action en 2018



ASSISTANCE

21 500 demandes traitées,
expertise apportée à
80 commissions et 170 groupes
de travail en normalisation.



FORMATION

1,2 million de formations suivies en
démultiplication, plus de
25 343 inscrits en autoformation.



ÉTUDES ET RECHERCHE

89 programmes conduits,
136 publications et
162 communications



INFORMATION

8,2 millions de documents
téléchargés et
18 événements organisés

— L'INRS EN IMAGES

Découvrir le film de présentation de l'INRS



En savoir plus : [Découvrez notre lettre mensuelle d'information électronique](#)

www.inrs.fr



ORIENTATIONS 2018-2022

— 3 objectifs phares

01

POURSUIVRE

la promotion de la culture de prévention au sein des entreprises

02

DÉVELOPPER

des connaissances, des méthodes et des outils adaptés aux besoins du monde du travail

03

CONSOLIDER

le rôle d'expertise de l'INRS

— 4 programmes de prévention



Risques chimiques

CMR, allergies professionnelles, fibres, nanoparticules, perturbateurs endocriniens...



Risques physiques et mécaniques

Bruit, chutes, champs électromagnétiques, équipements de travail, rayonnements, vibrations...

— 4 programmes de prévention (suite)



Risques biologiques

Mycotoxines et endotoxines,
biotechnologies, agents pathogènes,
zoonoses...



Risques liés à l'organisation et aux situations de travail

Conception des lieux et situations de travail,
horaires atypiques, risques psychosociaux,
nouvelles formes d'emploi, troubles
musculosquelettiques...

— 5 thématiques focus



01 — Aide et soin à la personne

Renforcer la prévention dans ce secteur et préserver la santé des personnels aidants

02 — Industrie du futur et prévention

Évaluer les changements générés par les nouvelles technologies et décrypter leurs caractéristiques (robots, drones, IA...)

03 — Impact des technologies de l'information et de la communication

Mesurer les conséquences en termes de risques, mettre en débat les pratiques et les usages

04 — Multiexpositions au travail

Identifier les dangers de la combinaison d'expositions, repérer les secteurs concernés, développer des méthodes pour estimer les risques et sensibiliser les acteurs

05 — Reproduction et travail

Élargir les investigations sur les expositions potentiellement reprotoxiques et poursuivre la caractérisation de milieux professionnels



Notre métier, rendre le vôtre plus sûr

SIÈGE SOCIAL

65, boulevard Richard-Lenoir
75011 - PARIS
T. 01 40 44 30 00

CENTRE DE LORRAINE

1, rue du Morvan
54519 - VANDOEUVRE-LÈS-NANCY
T. 03 83 50 20 00

www.inrs.fr



Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents
du travail et des maladies professionnelles